

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 17 (1929)

Heft: 300

Nachruf: Mme Louisa Dunand

Autor: E.Gd.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

moralement, la jeune fille rentre courageusement dans la vie active. Et l'histoire finit par un baptême dans la petite église du début.

Jolis sites de la campagne vaudoise, des promenades en bateau et à bicyclette, des coins du vieux Berne, de Zurich, des acteurs d'occasion pleins d'entrain, de jeunesse et de naturel... Ce film n'est pas seulement fait pour les jeunes filles; il vaut la peine d'être vu par les parents, parfois si insouciant, si optimistes quand il s'agit de laisser aller leurs filles dans une autre ville ou à l'étranger. Ils ne se rendent souvent pas compte des dangers qui guettent leurs enfants inexpérimentés et négligent de s'entourer de toutes les indications et renseignements nécessaires. Espérons que le film, ce mode nouveau et suggestif de propagande remplira ce but.

E. J.

La fermeture d'un Foyer féminin.

Nous avons le vif regret d'apprendre la fermeture qui vient d'avoir lieu du coquet et confortable Foyer du Travail féminin de Genève, installé depuis six ans à la rue de la Confédération. Le Comité a dû se résoudre, le cœur lourd, à cette mesure nécessitée par des frais généraux trop considérables pour un budget que ne parvenait pas à équilibrer le concours d'une clientèle nombreuse et fidèle. Mais l'autre Foyer féminin, celui du cours de Rive — et que connaissent aussi bien que nos féministes genevoises toutes les féministes étrangères qui le fréquentent chaque année au mois de septembre, quand y est installé le Bureau temporaire de l'Alliance Internationale pour le Suffrage, — celui-là reste ouvert, sous la direction aimable et accueillante de M^{lle} Vignier, et nous souhaitons que cette concentration de forces, que vient sagement d'opérer le Conseil d'administration, lui donne un nouvel élan.

Les femmes dans le jury criminel.

La grande presse française a annoncé que M. André Hesse, député, va déposer à la Chambre un projet permettant aux femmes de siéger dans un jury criminel. Aux termes de ce projet, ce jury serait composé de six hommes et de six femmes.

Le film agricole vaudois.

Les visiteuses de la Saffa n'ont pas oublié le film pris sur le vif des travaux féminins agricoles dans le canton de Vaud, que la Commission cantonale avait eu l'excellente idée de faire tourner à cette occasion. Ce film est maintenant montré dans différentes localités du canton, et rencontre partout un grand succès. A Chexbres, notamment, accompagné d'un vibrant plaidoyer en faveur du suffrage par M^{me} Gillibert-Randin, il a remporté un grand succès. Cette séance d'excellente propagande féministe avait pu être organisée grâce aux ressources du Fonds Leslie.

les salaires dépendent de facteurs qui échappent au contrôle des hommes, et qui sont des lois naturelles aussi précises et immuables que la loi de la pesanteur, par exemple. Les associations ouvrières tomberont d'elles-mêmes lorsque leurs membres auront été convaincus par des arguments logiques et puissants de la parfaite inutilité des dits groupements. Cette Harriet utopiste avait une confiance singulière en l'influence des textes imprimés!

Elle se mit à l'œuvre et présenta sous une forme intéressante et romancée les principes de l'économie politique. Puis elle se mit en quête d'un éditeur. « Un homme d'affaires prendrait le premier train pour Londres, expliquait-elle à Madame mère. Ce voyage s'impose. » — « Y pensez-vous, ma fille? Une femme ne peut voyager seule en aucune saison, et, en hiver, elle reste chez elle. » L'obstination d'Harriet, que soutenait son frère aîné, triompha enfin des obstacles, et l'écrivain alla sonner à la porte des principaux auteurs londoniens. La pauvre femme, pâle, laide, décharnée, sourde et gauche, n'eut aucun succès auprès de ces messieurs. Son ami Fox finit par se décider, bien à contre-cœur, à publier les deux premiers essais. S'il en vendait mille durant la première quinzaine, — et il était assuré de ne pouvoir le faire, — il imprimerait la suite. La combinaison de roman et d'économie politique rencontra un franc succès, et Fox édita dès lors, sans se faire prier, tous les manuscrits d'Harriet.

Celle-ci n'abandonna jamais les préoccupations sociales. Elle publia deux romans sociaux, l'un *La Révolte*, et l'autre *Le renvoi des ouvriers*. Elle sut mettre ses idées en pratique et fut la pre-

IN MEMORIAM

M^{lle} Suzanne Domp martin

(1853-1929)

C'est une belle et noble figure que celle qui vient de disparaître en la personne de M^{lle} S. Domp martin, pendant 38 ans inspectrice des écoles enfantines du canton de Genève. Très intelligente, très cultivée, elle a tenu une place importante dans les milieux pédagogiques de notre canton et son souvenir demeurera dans les annales de nos écoles enfantines.

Elle était maîtresse à l'école infantine de Malagnou, lorsque M^{me} de Portugal, la célèbre pédagogue, vint à Genève pour y faire connaître la méthode frœbelienne. Celle-ci la remarqua et l'emmena à Mulhouse, où elle avait fondé une école normale pour frœbeliennes. M^{lle} Domp martin resta deux ans en Alsace, puis, à son retour, fut nommée en 1885 inspectrice des écoles enfantines, poste qu'elle occupa avec la plus grande distinction jusqu'en 1923.

M^{me} de Portugal était Prussienne; sa méthode se ressentait de cette influence; Suzanne Domp martin la « maternisa », si je puis dire, l'adaptant à notre milieu, à notre mentalité. Dès le début cette méthode s'imposa et est encore pratiquée de nos jours. Nos écoles devinrent des modèles; leur réputation dépassa nos frontières, et souvent des étrangères vinrent se joindre à nos stagiaires pour en suivre les cours.

Vers 1888, Suzanne Domp martin publia ses *Scènes enfantines* à l'usage de la 1^{re} année primaire, et sa *Méthode phonétique*, à l'usage des commençants. Ce fut une révélation.

Les fonctionnaires du corps enseignant lui sont aussi redevables en bonne partie de leur « Caisse de prévoyance ». Elle en fut la cheville ouvrière et eut la joie de voir dès 1898 ses efforts réalisés; elle y fonctionna comme secrétaire dès le début et jusqu'à sa démission.

Sa vie, qui fut un bel exemple d'activité et d'énergie, pourrait se résumer en ces mots: amour du devoir, amour des enfants. Toutes ses collègues avaient pour elle une immense estime et une profonde affection, car elles savaient qu'à côté de « l'inspectrice », elles pouvaient trouver en elle l'amie, la conseillère et la confidente.

A. B.

M^{me} Louisa Dunand

Le féminisme genevois, et avec lui le mouvement coopératif féminin, viennent de faire une perte très sensible en la personne de M^{me} Louisa Dunand, enlevée à une activité féconde après quelques jours de maladie seulement.

Nous avions espéré qu'une plume plus autorisée que la nôtre

mière à construire des cottages ouvriers modèles à Ambleside, où elle vécut ses dernières années. Les *Eclaircissements de l'économie politique* furent suivis de *Contes pour les enfants* qui devinrent rapidement très populaires. La grande intelligence d'Harriet et surtout son audace extrême sont bien étonnantes chez une femme de son temps. En dépit de toutes les restrictions imposées par l'ère victorienne au libre jeu des initiatives féminines, elle sut défier les conventions, briser les obstacles, s'évader du cercle étroit où l'on prétendait l'emprisonner. Avec sa plume elle gagne sa vie et celle de sa mère. Quand une maladie douloureuse et incurable la cloue dans son lit, elle réussit à écrire seize cent quarante-deux articles qui paraissent en tête du journal *The Daily Press*. Rien ne l'arrête non plus quand elle espère empêcher une injustice ou la réparer. Elle met une ardeur farouche à tout ce qu'elle fait. Beaucoup de personnes la redoutent et la fuient. « On l'aime bien, disait Carlyle, mais à distance. » James Payn, qui était allé lui faire une visite préparé au pire, fut bien étonné de trouver une femme suffisamment aimable, menant une existence solitaire, monotone, attristée par la souffrance, et dont le seul réconfort était la belle vue sur laquelle s'ouvraient les fenêtres de son cabinet de travail.

Miss Bosanquet tourne en ridicule le goût de la pauvre Harriet pour les doctrines de Mesmer. Comme beaucoup de gens vers le milieu du XIX^e siècle, elle s'imaginait que le magnétisme la délivrerait de ses souffrances. Mais la mort la vint trouver dans son lit d'invalides et l'enleva en 1876, âgée de soixante-quatorze ans. Carlyle écrivait d'elle à Emerson: « Comme disent les Arabes,

aurait pu retracer ici cette belle carrière de maîtresse d'école primaire, carrière de conscience et de travail, suivie, quand sonna l'heure d'une retraite à laquelle personne ne pouvait croire, tant Mme Dunand portait allègrement le poids des années! par une activité féconde au sein des Commissions féminines de coopératrices. Mme Dunand s'attacha, en effet, de tout son cœur et consacra toutes ses capacités à la création de ces groupements féminins, dont le regretté Alfred de Meuron avait eu l'idée, et qui peuvent avoir une si grande influence pour faire comprendre à tant de ménagères la valeur de l'idéal coopératif et leur montrer dans la « Coopé » autre chose que le magasin où l'on achète à meilleur compte. Jusqu'à ces tout derniers jours, c'était, chaque quinzaine, Mme Dunand qui nous communiquait pour le *Carnet* la liste de ces séances organisées par elle avec tant de cœur et d'intérêt.

Mais elle fut aussi une féministe convaincue, une de celles que révoltait l'injustice de l'infériorité politique et économique de la femme, et qui réclamait son bulletin de vote pour réparer cette inégalité. Mme Louisa Dunand était une fidèle de nos séances, de nos thés suffragistes notamment, dans lesquels elle participait souvent à la discussion avec bon sens et enthousiasme, et à plusieurs reprises, dans des séances publiques de propagande, elle fut une de nos oratrices écoutées et applaudies. La question du pastorat féminin l'intéressait tout particulièrement aussi. Et enfin, elle avait pris part, il y a quelques années, au concours de pièces de théâtre suffragistes ouvert par les Associations suffragistes de langue française, et avait envoyé au jury une saynète alerte et convaincue.

A tous ceux qui la pleurent aujourd'hui, notre journal, dont elle était une abonnée fidèle et encourageante, tient à exprimer ici sa vive sympathie et ses regrets.

E. Gp.

Mme Nora Perret-Gross

Mme Nora Perret-Gross, décédée le 23 janvier dernier à Lausanne, réprouvait le mouvement féministe, sans doute parce qu'elle le connaissait mal. C'était, cependant, une féministe qui s'ignorait; notre journal, qui ne fait pas la critique des opinions, tient à saluer la mémoire de cette femme supérieure, à souligner son travail acharné, son énergie indomptable, sa volonté de fer, sa culture étendue et désire marquer le mouvement artistique qu'elle a créé, l'intérêt qu'elle portait à la politique, la passion avec laquelle elle prenait position, et les belles qualités qui en faisaient une incomparable maîtresse de maison.

Il fallut à Nora Perret un beau courage pour embrasser, vers 1890, la carrière artistique; il lui fallut encore plus de courage, d'énergie et de ténacité pour accomplir la tâche qu'elle s'était donnée: créer, lancer, maintenir chez nous l'intérêt pour les arts appliqués; si l'opinion publique est aujourd'hui acquise aux arts mineurs,

Dieu a donné à chaque peuple son prophète ou son poète. Et voici que le formalisme machinal de l'unitarisme a aussi sa poétesse, Harriet Martineau. Son génie perce le formalisme comme des brins d'herbe perceraient le macadam d'une route. Et il ajoute: « Elle est un étrange phénomène, une véritable petite poétesse enveloppée — comme une momie de ses bandelettes — des formules de l'économie politique et du socinianisme, et malgré tout pleine de vie. »

Pleine de vie, elle le fut toujours; tant que ses forces le lui permirent, elle s'intéressa à beaucoup de nobles causes. Elle se rendit aux Etats-Unis, d'où elle revint un ferme champion de l'abolition de l'esclavage. Elle s'intéressa, vers 1861, à la question de la réforme de l'hygiène aux armées et disait à Florence Nightingale qu'elle écrirait un article chaque samedi contre le commandant en chef des armées, aussi longtemps qu'il y aurait lieu de l'accuser. Un de ses ouvrages les plus connus et appréciés est sa traduction abrégée de la *Philosophie positive* d'Auguste Comte, qui réduit, comme on l'a dit, six volumes d'un français sans grâce en deux volumes d'un anglais limpide. Elle écrivit aussi des récits de son voyage en Amérique, et un roman intitulé *Deerbrook*, dont le héros est Toussaint Louverture.

Telle que fut Harriet, on la peut considérer comme une des personnalités les plus intéressantes de son époque. Elle est véritablement une figure à part au milieu des femmes de l'ère victorienne. Ses idées se peuvent discuter... son intelligence et son énergie sont, elles, indiscutables.

JEANNE VUILLIOMENET.

c'est à Nora Perret qu'elle le doit en grande partie. Elle fonda à Lausanne, en 1903, et dirigea pendant un quart de siècle, avec de rares qualités de chef, une Ecole de dessin et d'art appliqué qui a joué un rôle important dans le développement artistique du pays.

Membre fondatrice de l'« Œuvre », association suisse romande de l'art et de l'industrie, elle éveilla l'intérêt pour l'art appliqué à l'industrie, et, montrant l'exemple, se livra à de patientes recherches en céramique, renouela la forme et le décor, imprima une impulsion originale à la poterie de Heimberg, près de Thoune; dans ses cours de composition décorative, elle forma de remarquables élèves en peinture sur étoffe, sur porcelaine, etc. Ce mouvement obtint un magnifique couronnement avec la 1^{re} Exposition nationale suisse des Arts appliqués, qu'elle organisa en 1922, à Lausanne, avec son mari. Si cette importante manifestation ne récolta pas l'approbation du grand public, à cause de son modernisme, elle eut le grand mérite de marquer la somme des résultats acquis, et de montrer à nos artisans tout le travail qu'ils devaient encore accomplir.

Avec Mme Perret, la leçon d'art devenait une leçon d'énergie. L'art qui ne crée que pour sa propre satisfaction lui semblait stérile; elle ne concevait pas l'art sans une portée sociale, économique et éducative; sans perdre de son fondamental désintéressement, il doit tenir compte des nécessités quotidiennes; c'est un apostolat d'abord, et c'est aussi un métier, un moyen de gagner sa vie, qui doit fournir à tant de femmes un travail profitable où se relève leur dignité et se libère leur personnalité.

S. B.

La Pétition fédérale pour le suffrage féminin

Le Bureau

du Grand Comité suisse d'action, qui comprend maintenant 15 membres représentant toutes les parties de la Suisse, s'est réuni le 26 janvier, à Berne, sous la présidence de Mme Leuch. Il s'est surtout occupé de travail pratique immédiat: appel en faveur de la pétition, qui sera signé non seulement par tous les membres du Grand Comité d'action, et par toutes les Sociétés qui y ont adhéré, mais encore pour chaque canton par des personnalités spécialement connues, et sera adressé à la presse vers le 15 février; impression de la feuille volante de propagande, du manuel pour conférenciers, réimpression de cartes postales, éventuellement d'une brochure de propagande en français, etc., etc. Une liste de conférenciers et de conférencières a été également dressée, qui comprend un grand nombre d'orateurs et d'oratrices bien connus de notre mouvement, et qui seront certainement fréquemment mis à contribution dans les mois qui vont venir, car toute la responsabilité du travail dans les cantons sans Sections suffragistes incombe au Comité suisse. Ailleurs, et en plus des cantons qui ont déjà fait connaître leur activité dans nos colonnes, ou dont on trouvera des nouvelles plus loin, le travail s'organise dans les meilleures conditions, comme le prouvent les nouvelles reçues de Bâle, Schaffhouse, Soleure, Davos, Baden, etc.

La grosse préoccupation du Comité suisse, ce sont les finances, puisqu'il a pris généreusement à sa charge tous les frais d'impression et de publication, qui atteignent rapidement des sommes élevées, et les épargne ainsi aux Commissions cantonales. Aussi, la cueillette des signatures devant, comme nous venons de le dire, se faire par ses soins dans 11 cantons, le budget de 15.000 fr. qui a été adopté ne paraît pas trop élevé pour faire face à toutes ces charges. C'est pourquoi le Comité adresse un appel pressant à tous ceux, groupements et personnes individuelles, qui voudront bien contribuer par des dons à constituer le fonds nécessaire. Les contributions même les plus modestes seront accueillies avec reconnaissance, et peuvent être versées au compte de chèques postaux No III, 7049 (Berne). D'autre part, notre journal sera heureux de fonctionner comme intermédiaire pour ceux de ses lecteurs qui voudront soutenir financièrement les efforts du Comité suisse, et ouvre dès aujourd'hui une souscription à cet effet dans ses colonnes, pour laquelle on peut se servir de notre propre compte de chèques No I. 943. Nous publierons régulièrement la liste des dons et souscriptions versés pour le Comité suisse: il importe de mettre ce point au clair pour éviter toute confusion avec les versements faits pour le compte des Commissions cantonales.